

Réservation :

Une prise de rendez-vous avant le « Baby Sitting Animé » est obligatoire afin de prendre contact avec la famille et l'enfant. Possibilité de le faire quelques jours ou bien quelques heures avant le déroulement de la prestation, en tenant compte de la disponibilité du client et de l'animatrice.

Le but étant de répondre à toutes les questions indispensables au bon déroulement de la prestation et de prendre connaissance du lieu de vie de l'enfant et de ses centres d'intérêts.

Date, lieu et horaires de début et fin de la prestation devront-êtré impérativement figurer sur la fiche de renseignements.

Si pour des raisons imprévues, l'heure de fin de la prestation de « Baby Paradise Animation » venait à être prolongée, « Baby Paradise Animation » serait dans l'obligation de facturer les heures complémentaires sur la base de 25 %.

Il est souhaitable d'effectuer vos demandes de réservations quelques semaines avant le jour de la prestation.

La prestation sera considérée comme réservée, dès réception par « Baby Paradise Animation », du devis, fiche de renseignements, accompagnés d'un chèque, virement, carte bleue ou espèces, d'acompte de 50%(encaissement dès réception) et un chèque du solde restant dû, validant un paiement sécurisé (encaissé 15 jours avant la prestation).

Ces documents de valeur légale engagent les deux parties à respecter son contenu.

Toute option orale ou écrite ne peut occasionner une réservation tant que ces documents signés ne sont pas réceptionnés.

Toutes les informations précisées par le client sur le formulaire au moment de la réservation, engage ce dernier. L'entreprise « Baby Paradise Animation » ne saurait donc être tenue responsable des conséquences induites en cas d'erreur, tant pour le jour, le lieu de la prestation ou le nombre des enfants. Idem pour les coordonnées du destinataire ou du débiteur de la réservation.

Conditions du « Baby Sitting Animé » :

Les gardes ne sont qu'occasionnelles, et ne peuvent-êtré en aucuns cas récurrentes. Le nombre d'enfants est défini à l'avance. Un supplément de un ou plusieurs enfants est possible dans la limite du raisonnable, afin de garantir la qualité de la prestation et des conditions optimales de sécurité.

Il est impératif d'en informer l'animatrice à l'avance.

Un tarif horaire alors s'adaptera pour chaque enfant supplémentaire.

Si le nombre d'enfants présents dépassent celui contractuellement prévu sur le devis de la prestation, et que cela n'est point conforme à la réglementation, « Baby Paradise Animation » se réserve le droit soit de ne pas effectuer la prestation ou soit de solliciter le client pour présence d'un proche.

Lors de la prestation des tables et des chaises seront nécessaires. Il en va de la rapidité de la mise en place des ateliers que celles-ci soient installées avant l'arrivée de l'animatrice.

Accès à une prise électrique demandé.

Il est demandé à ce qu'un ou plusieurs tiers ne s'octroient pas le matériel et accessoires d'animation, sans en demander l'autorisation à l'animatrice.

Frais de déplacement :

Un tarif est défini en fonction du nombre de kilomètres à parcourir pour se rendre sur le lieu de garde. Les kilomètres seront facturés sur la base de 0.40 centimes du kilomètre (hors forfait prestation).

Transport véhiculé d'enfants :

Enfant jusqu'à 6 ans : 0.40€/kms

Enfant de plus de 6 ans : 0.50€/ km



Paiement :

La prise en compte de la réservation sera effective lors du devis signé et après encaissement d'un acompte de 50%.

Nota : le montant de la prestation sera entièrement facturé, même si le nombre d'enfants est inférieur au nombre initialement précisé sur la commande, idem pour les heures en moins.

Le solde restant dû, sera versé le jour même de la remise du devis par chèque et encaissé 15 jours avant la prestation.

Toute demi-heure entamée est due si non définies au devis avec une majoration de 25 % du prix horaire .

Pré-visite de 5€ déductible de la prestation, non restituée si pas de prestation ou désistement suite à demande de devis.

« Baby Paradise Animation » se réserve le droit de poursuivre tous clients, ayant émis un chèque sans provision, paiement en retard (pénalités 10 % par jour), ou refus de payer.

Délai de rétractation :

Vous disposez d'un délai de 7 jours pour changer d'avis, sur le choix de votre prestation, lors d'une prise de rendez-vous physique, ramener à 14 jours lors d'une commande par téléphone ou par internet.

Vous devrez donc envoyer un courrier recommandé avec avis de réception à « Baby Paradise Animation », pour lui indiquer votre décision.

Le délai de rétractation ne s'applique pas aux achats ou commandes de biens détériorés ou périssables (gâteaux, bonbons, divers alimentaires).

Ne s'applique pas non-plus à des services exécutés avant la fin du délai de rétraction, tels que réservation de service d'hébergement, de salles ou autres lieux, de transport de biens, de location de véhicules, d'accessoires de jeux ou fournitures pour grands jeux et ateliers créatifs, de restauration ou d'activités de loisirs (billet de spectacle, partenaires d'animation, magicien, maquilleuse, centre équestre ou tous autres intervenants ..) et dont ceux – ci sont fournis et réservés à une date ou selon une périodicité déterminée sur le devis.

Par conséquent, la réservation du service choisit entrant dans cette clause de non rétractation sera donc due dans son intégralité. (Code de la consommation articles L221-18 à L221628).

Conditions de modification ou annulation :

Annulation une semaine ou moins avant la prestation : le montant total de la prestation sera facturé.

Annulation deux semaines avant la prestation: 50 % du montant total de la prestation sera facturé.

Annulation trois semaines avant la prestation: 30 % du montant total de la prestation sera facturés

Annulation un mois avant la prestation : Aucun frais ne sera facturé

Tout changement d'horaire, de lieu ou nombre d'enfants , doit parvenir par téléphone ou par e-mail au moins deux semaines avant la garde.

« Baby Paradise Animation » peut annuler la prestation en cas de forces majeures ou non respect des clauses du devis établit entre les deux parties (décès, maladie, intempéries, arrêté préfectoral, non réception des documents demandés, enfants supplémentaires, changement de lieux sans être informé au préalable, etc...)



Responsabilité du client, sécurité des matériels et des personnes :

« Baby Paradise Animation », ne peut - être en aucun cas tenu responsable de dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement ou de la mauvaise utilisation des produits ou accessoires lors d'une animation. Ainsi que, des détériorations éventuelles causées par l'enfant gardé vis à vis du lieu et des dommages corporels subis par quelconque individu présent.

Le client est seul responsable et admet que « Baby Paradise Animation », est exonéré de toutes responsabilités quant aux litiges quels qu'ils soient.

Lors du « Baby Baby-sitting Animé », l'enfant est sous la responsabilité de l'animatrice, à condition que les consignes de sécurité et du déroulement de l'activité soient respectées par l'enfant (si les parents ne sont pas présents ou sont dans une salle voisine). Si allées - venues de l'enfant d'une salle à une autre , l'animatrice ne sera pas responsable de l'enfant, mais les parents ou autres personnes en charge de l'enfant concerné..

Toutes dégradations volontaires ou subutilisation des accessoires de jeux et/ou du matériel par un tiers, seront facturés au client.

L'animatrice de « Baby Paradise Animation » se réserve le droit d'interrompre la prestation si les conditions générales et consignes de sécurité ne sont pas respectées ou tout autre motif venant interférer le bon fonctionnement de la prestation. Dans ce cas la prestation serait quand même due, selon le devis proposé et signé.

Toutes particularités liées à la santé de l'enfant (allergie, handicap, maladie) devront – être signalées lors de la réservation.

En cas de problèmes, les parents seront automatiquement contactés, sauf si urgence médicale ou chirurgicale, appel du15, dont l'animatrice suivra les mesures à prendre sur conseils du médecin du Samu (qui est le seul à faire une prise en charge médicale à distance), en attendant l'arrivée des secours. L'enfant sera évacué dans un centre hospitalier selon la décision du médecin du Samu.

Garantie :

Le travail de « Baby Paradise Animation » porte sur l'aménagement de l'espace et le choix du matériel mis à disposition, des activités proposées en fonction de l'âge des enfants et du choix du client.

Le rôle de l'animatrice de « Baby Paradise Animation » est d'être attentive et observatrice, de laisser l'initiative à l'enfant, de proposer, d'amuser, d'éveiller, d'encourager parfois et, toujours de façon respectueuse et attentionnée.

Pourvue d'une grande patience et de compétence votre enfant passera un bon moment.

Afin de traiter correctement votre demande, un entretien au préalable sera souhaité et un devis établi.

Si la prestation ne devait pas être honorée par l'entreprise « Baby Paradise Animation », pour n'importe quelles raisons, le client sera remboursé dans son intégralité.

Droit à l'image :

Le client accepte que les enfants soient pris en photo et paraissent sur le site internet et site Facebook de « Baby Paradise Animation », en position de dos ou visage caché uniquement.

Ainsi que pour le « Book » (papier ou numérique) de l'entreprise ou les enfants pourront selon leur pose paraître de face. Ce « Book » est la seule propriété de la directrice de « Baby Paradise Animation », et ne sera qu'un support de marketing lors de ses entretiens avec différents clients, en aucuns cas, ce « Book » ne sera laissé aux clients et n'auront aucune copie.

Litiges :

Tous litiges, à défaut de résolution amiable, sera porté devant les tribunaux compétents.

